

Réf: Dossier 244485

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HUILESANG »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan abobo avocatier, Lot
5223, Ilot 542

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HUILESANG »

Objet : COMMERCE D'ARTICLES DIVERS NON
SPECIALISES;

- BTP;
- TRANSPORT;
- CONSULTANCE;
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée , Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan abobo avocatier, Lot
5223, Ilot 542

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09971 du 06/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64725/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

